Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 7 (1961)

Heft: 6

Rubrik: Hôpital suisse de Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

table bureau de recrutement. Sur les 435.476 travailleurs étrangers enregistrés en Suisse fin août dernier, quelque 62.000 étaient occupés dans l'industrie hôtelière. De 40 à 50 % des employés de l'industrie hôtelière suisse sont des étrangers. S'il n'était pas possible de recourir à la main-d'œuvre étrangère, près de la moitié des entreprises hôtelières devraient être fermées, et la situation ne tardera pas à s'aggraver une fois réalisés les projets de construction de grands hôtels, ainsi qu'à la suite de l'application de la loi fédérale sur le travail, en ce qui concerne les réductions prévues de l'horaire de travail.

OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME

Le Comité de l'Office national suisse du Tourisme a tenu sa cinquantième séance, mardi 2 mai, au château de Kybourg, sous la présidence de M. le Dr H.-G. Armin Meili, Président. Après le salut du Président du gouvernement zuricois, le Conseiller d'Etat, Franz Egger, M. Meili présenta M. René Nordmann, nouveau directeur-adjoint (ancien chef des services de propagande de la Swissair) et fit le point de la politique de propagande de l'O.N.S.T. et de ses 17 agences à l'étranger, adaptée aux besoins nouveaux de la cause du tourisme.

Le Dr Werner Kaempfen, Directeur de l'O.N.S.T., commenta ensuite les excellents résultats enregistrés durant l'hiver 1960-61. Les chiffres records de décembre, janvier et février approchent du demi-million de nuitées, 10 % de plus que la période correspondante de l'an dernier. Grâce à un afflux plus grand de touristes étrangers, ainsi qu'à l'extension de la période de Noël et de Nouvel An, et à un échelonnement meilleur des congés voués aux sports, la saison d'hiver a donné des résultats en progrès constants, alors que l'étalement de la saison d'été n'est encore qu'une réalisation partielle.

Plusieurs indices fournissent la preuve que le tourisme de détente gagne du terrain, parallèlement au « rush » touristique moderne. Les stations et les centres touristiques paisibles sont toujours plus demandés.

Le développement du tourisme dans le monde entier va de pair avec un nivellement regrettable de l'équipement et des moyens de propagande. C'est la raison pour laquelle la propagande nationale de la Suisse doit porter sur les valeurs et les caractéristiques typiquement helvétiques.

Le Comité a approuvé le rapport et les comptes de l'année 1960. Il a admis la composition du Comité pour la période 1961-64 avant d'approuver un complément au programme d'action pour l'année 1961 qui s'inspire, dans le cadre de diverses manifestations sportives et de l'Exposition Hyspa, du slogan « La Suisse, votre but pour les sports et pour les loisirs ». L'assemblée générale annuelle a eu lieu à la fin du mois de mai, à Berne, à l'Exposition Hyspa.

HÔPITAL SUISSE DE PARIS

M. Streuli accepte la présidence du Comité Suisse.

Ainsi qu'il a été annoncé récemment dans le « Messager », la Confédération a décidé d'apporter son appui à l'Hôpital Suisse de Paris, sous forme d'un prêt direct et de la garantie d'un emprunt qui sera contracté auprès d'un groupe de sociétés suisses d'assurance.

L'Association se préoccupe donc de la phase ultime des travaux préalables à la construction proprement dite. Le projet définitif de construction a reçu récemment l'approbation du Conseil d'Administration de l'Hôpital Suisse de Paris et celui des autorités fédérales. Les plans d'exécution sont en cours d'élaboration. Sur cette base sont conduites les différentes démarches à effectuer auprès des autorités françaises de tutelle — Ministère de la Santé, Ministère de la Construction, ville de Neuilly-sur-Seine — afin d'obtenir les autorisations nécessaires.

La campagne financière, lancée il y a un an sous forme de l'envoi d'une plaquette explicative et d'un bulletin de souscription, se poursuit activement en France et en Suisse. Elle est menée, dans notre pays, sous l'autorité directe du Comité Suisse de l'Hôpital Suisse de Paris. Ce Comité vient d'être réorganisé et M. Hans Streuli, ancien Président de la Confédération, a bien voulu accepter d'en assurer la présidence et de prendre personnellement en mains l'action qui, sur le plan financier, doit être poursuivie en Suisse. C'est là, pour l'Hôpital, un appui dont il est superflu de souligner toute l'importance et la signification. De plus, l'Administration Fédérale des Finances est représentée par son Directeur au sein du Conseil d'Administration de l'Association.

Une Commission d'organisation vient d'être constituée qui, pendant les quelques mois que demandera l'élaboration des plans d'exécution, a été chargée d'établir le projet de compte d'exploitation de l'Hôpital et de faire des propositions quant au personnel qu'il conviendra de mettre en place pour assurer le fonctionnement de l'établissement.

La mise en œuvre d'un tel programme demande des études particulièrement délicates. En fonction des faits récemment intervenus, celles-ci sont, on le voit, conduites dans les meilleurs délais.